



PROCES VERBAL

Séance ordinaire du 17 janvier 2024

Date convocation :
10 janvier 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Nombre de conseillers
présents : 12

Tous les membres présents : Durand Laurent, Nevet-Mouttet Amélie, Chabaud Bernard, Mounier Chantal, Jouvry Olivier, Bonfils Frédéric, Alexis Rosy, Bayle Corinne, Corralès Stéphanie, Chaniet Olivier, Vranckx Michèle, Fournier François sauf Urban Géraldine ayant donné procuration à Fournier François, Maillet Edwin à Durand Laurent, Chave Natalia à Mounier Chantal.

Absent non excusé :

Président de séance : Durand Laurent

Secrétaire de Séance : Bonfils Frédéric

Le Maire ouvre la séance à 18h30. Après demande de lecture du PV précédent (13.12.2023) que le Conseil décline, le Maire fait l'appel et donne l'ordre du jour.

1. Objet : Octroi subventions aux associations 2024- Délibération N°2024 D 01

La séance ouverte, Monsieur le Maire explique au Conseil que le groupe de travail « Associations » s'est réuni auparavant afin d'étudier les dossiers et les projets des différentes associations. Il propose au conseil de voter les octrois de subventions aux associations :

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du Maire,

DELIBERE ET DECIDE à l'unanimité,

Article 1 : d'octroyer les subventions suivantes :

Amicale sapeurs pompiers :	140.00	15 voix pour
Bibliothèque :	600.00	15 voix pour
Département Aide jeunes:	200.00	15 voix pour
Caisse des Ecoles :	600.00	15 voix pour
Kart Cross Club :	300.00	15 voix pour
Association Parents d'élèves :	700.00	15 voix pour
Roaix Gym :	300.00	15 voix pour
Union Délégués Départementaux EN :	50.00	15 voix pour
Comité des Fêtes	3000.00	15 voix pour
Syndicat des Vignerons	<u>500.00</u>	15 voix pour
TOTAL	6 390 €	

Article 2 : De prévoir ces subventions au budget 2024.

2. Objet : Approbation opération et plan de financement du Projet de construction de 5 habitations sur site « logement ancienne Poste » Route des Princes d'Orange – Actualisation de la délibération N° 2023 D 08 du 16 février 2023 pour demande subvention DETR 2024 –Délibération N° 2024 D 02

La séance continuant, Monsieur le Maire réexpose à l'Assemblée le projet de construction de 5 logements sur le site de l'ancien logement de la Poste, Route des Princes d'Orange. L'ancien bâtiment sera démoli afin de bâtir de nouveaux logements suivant les normes de construction et les normes énergétiques en vigueur. Le total HT de cette opération comprenant les bâtiments, les travaux VRD et la démolition de l'ancien bâtiment est estimé au 05 octobre 2022 à 685 942 €.

Afin de mener à bien cette opération d'envergure, un Maître d'œuvre a été sélectionné, le cabinet d'architecture ATEARSUD après un appel d'offres par la commission d'appel d'offres désignée à cet effet par délibération antérieure.

Afin de financer ce projet, des aides de l'Etat, de la Région Sud et du Département de Vaucluse sont sollicitées comme présentées dans le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel de l'opération :

Montant de l'opération HT = 808 114.46 €

TVA 20% = 177 785.81 €

Montant de l'opération TTC = 969 737.35 €

Détails

Constructions	685 942 €
Maîtrise d'œuvre Architecte (8% des travaux de constructions)	54 875.36 €
Contrôles divers amiante, RT 20 + études	28 000 €
Assistance à Maîtrise d'œuvre	5 000 €
Imprévus 5% sur travaux uniquement	<u>34 297.10 €</u>
TOTAL HT de l'opération	808 114.46 €

Participations financières sollicitées :

Etat DSIL 2024 (37.76%)	305 177.23 €
Région PACA « Nos Territoires d'Abord »(20%)	161 622.89 €
Département de Vaucluse CVA 2023-2025 (12.24%)	98 880.00 €
Auto-financement Maître d'ouvrage (30%)	<u>242 434.34 €</u>
TOTAL	808 114.46 €

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du Maire,
DELIBERE ET DECIDE, à l'unanimité,

Article 1 : D'approuver l'opération et le plan de financement du projet de construction de 5 habitations sur site « logement ancienne Poste » Route des Princes d'Orange,

Article 2: D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération,

Article 3 : D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2024.

3. Objet : Assainissement – Décision Modificative 2023-01-Délibération N° 2024 D 03

La séance continuant, Le Conseil décide à l'unanimité les virements de crédits suivants :

BUDGET Assainissement :

Fonctionnement :

	Dépenses	
61523 Chapitre 011	Entretien voies et réseaux	- 0.08 €
	Dépenses	
658 Chapitre 65	Charges divers gestion courante	+ 0.08 €

Ecart 0

Question diverses

-4 panneaux d'information ont été mis en place sur la commune, en remplacement de panneaux dégradés.

-Un radar pédagogique a été installé sur la RD 975, à l'entrée du village en arrivant de Vaison-la-Romaine.

Mr le Maire fait part aux conseillers des nombreux remerciements des séniors pour leur colis de Noël.

-La « Balade Musicale » est en cours d'élaboration mais la date est déjà fixée au 30 juin 2024.

-Problème d'eau de ruissellement pour une riveraine sur la RD 975, une nouvelle fois l'agence routière va être saisie du problème.

-Un point a été fait avec la Communauté des Communes Vaison Ventoux concernant les axes à privilégier pour la communication au niveau de l'Office du Tourisme Vaison-Ventoux.

FIN DE SEANCE : 19h50

Le Maire

Le secrétaire de séance

